



Madame la Préfète de région Auvergne Rhône Alpes  
Mme Buccio

Monsieur le Président de la Métropole,  
M. Bruno Bernard

Copie : Haut comité pour le Logement des Personnes défavorisées  
DREETS Auvergne Rhône Alpes – DDETS Rhône  
Mairie de Lyon  
Mairie de Villeurbanne  
ABC HLM

Lyon, le 11 mai 2023

**Objet : Inquiétudes autour des perspectives de remises à la rue sèches dans la Métropole de Lyon – sollicitation pour une réflexion commune pour des actions renforcées de lutte contre le sans-abrisme**

Madame la Préfète, Monsieur le Président,

Nos associations, fédérations, fondations, union reconnaissent les efforts communs, financiers et organisationnels de l'Etat, de la Métropole, de l'ARS et des collectivités entrepris pour réduire significativement le sans-abrisme sur le territoire de la Métropole de Lyon. Les équipes des associations se sont aussi pleinement mobilisées, pour être au rendez-vous. Le principe de continuité de l'hébergement a été respecté, au bénéfice des publics mis à l'abri durant le COVID dans le cadre du programme « zéro retour à la rue », puis à la fin de l'hiver 2021/2022, en cohérence avec l'article 4 de la loi DALO et à l'article L. 345-2-3 du code de l'action sociale et des familles.

La continuité de l'accueil et de l'hébergement est essentielle pour permettre d'inscrire une personne en fragilité dans un parcours, sans rupture. Elle est le préalable indispensable pour un accompagnement digne et adapté aux personnes et familles concernées, vers l'insertion et la réduction durable du sans-abrisme.

Pourtant, aujourd'hui, **nous sommes très inquiets de la situation et de son impact pour les publics.**

Aux **enjeux structurels** dont les deux principaux sont la **saturation du parc de logement social**, et la **difficulté d'accès et de maintien des droits au travail / séjour** pour nombre de personnes hébergées, s'ajoutent des **décisions conjoncturelles** : **perspectives de remise à la rue de 70 familles par la Métropole de Lyon**, **tension de financement accrue sur l'hébergement d'urgence** financé par le BOP 177, arrivée prévue de **publics venus d'Ile de France via des sas** régionaux.

Cela va ajouter une tension déjà très forte sur les publics en premier lieu, souvent pas ou peu informés par écrit de ce qui les attend, et une tension sur l'ensemble des acteurs les accompagnant, dans un secteur social déjà en quête de sens et d'attractivité.

Nous reconnaissons que le territoire ne peut résorber le sans-abrisme par le seul développement de l'hébergement d'urgence, dont la saturation est régulièrement constatée.

Pour autant, il nous faut **trouver collectivement les leviers permettant de respecter la continuité de l'accueil des publics accueillis, au-delà des tensions budgétaires et des enjeux de compétences.**

Nous croyons pleinement à la nécessité d'un **partenariat fort entre acteurs** : Etat, collectivités, bailleurs sociaux et associations, et la nécessité de travailler ensemble dans le temps pour identifier toutes les pistes possibles, acceptables pour les personnes. Notre territoire en a déjà été un acteur exemplaire, comme récemment lors de la crise sanitaire ou pour l'accueil des Ukrainien.ne.s.

Nous vous sollicitons pour **travailler collectivement de manière pragmatique, à partir du réel sur la fabrique des meilleures, ou moins pires des solutions**, telles que la mobilisation renforcée du parc réservataire, la poursuite de la déclinaison des conventions tripartites engagées à Lyon et Villeurbanne, l'accès aux droits dont la fluidité dans l'accès au titre de séjour, le maintien des droits au travail/séjour et d'autres pistes encore.

Ces travaux nécessitent une articulation avec les actions actuellement menées par la MVS, l'Etat et la Métropole sur la question du sans-abrisme/ PLAID/plan de résorption des bidonvilles, à la fois sur l'analyse des données existantes, le développement de solutions pragmatiques et l'intégration de celles-ci dans une politique territoriale cohérente face aux besoins.

Aussi, fort de ces éléments de connaissance, mobilisés par les centaines de visages de celles et ceux qui ont été, à votre demande, mis à l'abri au nom du droit à l'hébergement et de l'hospitalité, enfin portés par la conviction que les solutions existent, **nous vous demandons ce jour, de ne pas prendre la décision de rompre la continuité de prise en charge, ce pour plusieurs mois, le temps de travailler collectivement sur des solutions communes dans l'espace de concertation qui vous semble le plus adapté pour cela.**

Nous nous tenons à votre disposition pour une rencontre

Nous vous remercions de l'attention portée à ce courrier, et nous prions d'agréer, Madame la Préfète et Monsieur le Président de la Métropole nos sincères salutations.

Signataires du courrier

Alpil	Marie-Noëlle Frery	Administratrice
Alynea	Philippe Imbert	Président
Fondation Armée du Salut	Sophie Jansen	Directrice de complexe
Aria- Oppelia	Damien Thabourey	Directeur
Classes	Blandine Billaux	Présidente
Comité Feyssine	Dominique Martin	Membre de l'animation collégiale ADL.AVDL.CLASSES.CCO
Croix Rouge Française - Rhône	Stéphane Christin	Administrateur
Fondation Aralis	Mohamed Benazzouz	Directeur général

Fondation AJD	Maryse Chevalier	Présidente du Directoire, DG
Lahso	Martine Roure	Présidente
Le Foyer Notre Dame des Sans-abris	Dominique Delmas	Président
Le Mas	Bernadette Giard	Présidente
Médecins du Monde	Samuel Guevart	Délégué régional
Fondation Abbé Pierre	Véronique Gilet	Directrice d'agence régionale
Fédération des acteurs de la solidarité – AURA	Marisa Lai-Puiatti	Présidente régionale
Uriopss - AURA	Natalia Breysse	Directrice régionale